

FAQ

1) Est-ce que mon inscription a été prise en compte ?

Suite à votre pré-inscription, vous recevrez un accusé de réception avant les vacances de Noël.

2) Cette pré-inscription est-elle définitive et m'assure-t-elle de participer aux JEC 2027 ?

Non, les directions des écoles doivent encore valider les inscriptions puis l'équipe des JEC reprendra la liste définitive. ~ 150 élèves peuvent participer à ces Journées d'Études Cinématographiques. Les premiers inscrits seront privilégiés (d'autres critères peuvent entrer en discussion).

Vous recevrez mi-janvier une confirmation définitive et des détails de l'organisation de ces 3 journées.

3) Si j'ai une épreuve à rattraper le mercredi après-midi 10 février, que faire ?

Vous êtes officiellement libéré auprès de votre établissement pour suivre ces 3 journées d'immersion cinématographique. Vos enseignants sont au courant de ces 3 jours hors-cadre et de votre présence aux Cinémas du Grütli. Ils ne peuvent donc pas vous obliger à participer à ce rattrapage le mercredi après-midi. Veuillez-vous adresser directement à votre doyen.ne pour éclaircir la situation.

4) Si je suis malade durant ces 3 journées. Qui avertir ?

Vous enverrez un mail à votre maitre.sse de classe et/ou au doyen.nne de votre volée. Vous serez noté absent lors des JEC mais vous aurez pu ainsi vous excuser auprès de votre établissement.

5) Si j'ai un entraînement / une audition / un cours, etc... lors de ces JEC, que faire ? Qui avertir ?

Vous connaissez les dates de ces 3 jours longtemps à l'avance. Faites-en sorte de vous libérer de ces obligations. Pas d'adresse

direct aux JEC mais à votre doyen.nne attitré.e. Si absence, vous serez noté absent et il faudra vous excuser auprès de votre école (mail au maitre.sse de classe et/ou doyen)

6) Est-ce payant ?

Oui, la participation coûte 25.- (frais de salles, droit d'auteur,).
Modalité de paiement à suivre.

7) Si je me suis inscrit.e.et que je ne peux plus participer aux JEC ?

Si vous avez reçu la validation de votre pré-inscription, vous avertirez directement votre direction d'école (doyen.nne / maître de groupe) et demandant de transmettre l'information aux JEC.

On se réjouit de vous retrouver pour voir, vibrer, discuter autour de ces films.

L'équipe des JEC